



**University of
Zurich**^{UZH}

**Zurich Open Repository and
Archive**

University of Zurich
University Library
Strickhofstrasse 39
CH-8057 Zurich
www.zora.uzh.ch

Year: 2016

Inventaire lexicaux de régionalismes lexicaux du français médiéval: une synthèse à partir des travaux de Gilles Roques

Glessgen, Martin-Dietrich

Posted at the Zurich Open Repository and Archive, University of Zurich

ZORA URL: <https://doi.org/10.5167/uzh-191482>

Book Section

Published Version

Originally published at:

Glessgen, Martin-Dietrich (2016). Inventaire lexicaux de régionalismes lexicaux du français médiéval: une synthèse à partir des travaux de Gilles Roques. In: Glessgen, Martin-Dietrich; Trotter, David. La régionalité lexicale du français au Moyen Âge. Strasbourg: Studi Francesi, 465-472.

Travaux de Linguistique Romane

La régionalité lexicale du français au Moyen Âge

ELIPHI

TraLiRo – Lexicologie, onomastique et lexicographie

Collection dirigée par Marcello Aprile, Thomas Städtler et
André Thibault

TRALIRO
TRAVAUX DE LINGUISTIQUE ROMANE

Martin Glessgen / David Trotter (éds.)

La régionalité lexicale du français
au Moyen Âge

Volume thématique issu du colloque de Zurich
(7-8 sept. 2015), organisé sous le patronage
de la *Société de Linguistique Romane*

ELIPHII

EDITIONS DE LINGUISTIQUE ET DE PHILOGIE

Ouvrage publié avec le soutien du Fonds national Suisse de la recherche scientifique (FNS)

La loi du 11 mars 1957 n'autorisant, aux termes des alinéas 2 et 3 de l'article 41, d'une part, que les « copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective », et d'autre part, que les analyses et les courtes citations dans un but d'exemple et d'illustration, « toute représentation ou reproduction intégrale, ou partielle, faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants-droit ou ayants-cause, est illicite » (alinéa 1^{er} de l'article 40).

Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles 425 et suivants du Code Pénal.

ISBN 978-2-37276-009-6

EAN 9782372760096

© ÉLiPhi, Strasbourg 2016.

Table des matières

Préface	VII
Martin Glessgen: La régionalité lexicale au Moyen Âge: hypothèses, constats et perspectives	1
<i>1. La régionalité lexicale dans la recherche lexicographique</i>	
Frankwalt Möhren: La régionalité dans le DEAF – historique et programme	37
Yan Greub: La régionalité dans la lexicographie du français médiéval (FEW, Gdf, TL)	51
Sabine Tittel: La régionalité lexicale de l'ancien français (ca 1100 – ca 1350): une enquête sur la base du <i>Dictionnaire étymologique de l'ancien français</i>	61
Pascale Renders: La régionalité lexicale du moyen français (1350-1500) dans le DMF	85
<i>2. Les trajectoires évolutives de la régionalité lexicale entre le 9^e et le 20^e s.</i>	
Hélène Carles: La régionalité lexicale dans la Galloromania avant 1100	99
Pierre Rézeau: La régionalité lexicale du français après 1500, à travers des régionalismes recueillis dans les correspondances de poilus	111
Jean-Paul Chauveau: Régionalismes médiévaux et dialectalismes contemporains en Haute-Bretagne	131
<i>3. La variation lexicale régionale en fonction du contact linguistique</i>	
Max Pfister: L'influence lexicale de l'occitan sur le français	169
Andres Kristol: Le français écrit en territoire francoprovençal: le témoignage de la <i>Petite Chronique</i> de Jeanne de Jussie	179
Laura Minervini: La variation lexicale en fonction du contact linguistique: le français dans l'Orient latin	195
Fabio Zinelli: Espaces franco-italiens: les italianismes du français-médiéval	207
Thomas Städtler: Le français régional en contexte latin après 1100	269

<i>4. La régionalité lexicale dans les genres textuels</i>	
François Zufferey: Les régionalismes dans les textes littéraires: une contribution à leur tradition manuscrite et à l'histoire culturelle	289
Giovanni Palumbo: Quelques remarques sur l'intérêt philologique des régionalismes: le cas de la <i>Chanson d'Aspremont</i>	301
Olivier Collet: La plus ancienne traduction française de la <i>Legenda aurea</i>	329
Martin Glessgen / Dumitru Kihai: La régionalité lexicale dans les textes documentaires	341
Paul Videsott: La chancellerie royale et la régionalité lexicale	377
<i>5. La régionalité lexicale et la formation des langues standard: le cas des langues voisines</i>	
Anne-Christine Gardner: The development of a lexical standard in English ...	413
Johannes Kabatek: La standardisation du castillan au Moyen Âge	433
Wolfgang Schweickard: La régionalité lexicale en italien	437
<i>6. Épilogue et bibliographie des travaux de Gilles Roques</i>	
Gilles Roques: Épilogue	447
Bibliographie des travaux de Gilles Roques	455
<i>7. Inventaire des régionalismes médiévaux français</i>	
Martin Glessgen: Inventaire de régionalismes lexicaux du français médiéval: une synthèse à partir des travaux de Gilles Roques	465
Martin Glessgen / Gilles Roques / David Trotter (†): Inventaire des régionalismes médiévaux français	473

Inventaire de régionalismes lexicaux du français médiéval : une synthèse à partir des travaux de Gilles Roques

Remarques préliminaires

1. Réalisation et réalisateurs

L'*Inventaire* des régionalismes, réuni par la suite, a été conçu par David Trotter et l'auteur de ces lignes en accord avec Gilles Roques à partir de l'automne 2014. David Trotter a coordonné les travaux jusqu'au mois de juin 2015, avec un courage exemplaire. Il est inutile de souligner une nouvelle fois, combien ce projet lui tenait à cœur, par conviction scientifique, mais également par son admiration ancienne et très personnelle pour Gilles Roques et par le plaisir de ce travail d'équipe stimulant et constructif. Depuis l'été 2015, nous avons repris la coordination des travaux, alors que Gilles Roques a surveillé la qualité des contenus, notamment des localisations proposées et retenues pour la version imprimée.

Pour constituer l'*Inventaire*, nous avons commencé par relever tous les mots retenus comme 'régionaux' par Gilles Roques dans l'intégralité de ses comptes rendus et travaux publiés dans la *Zeitschrift für romanische Philologie* d'abord (1973-1984), dans la *Revue de Linguistique Romane* (1982-2015) ensuite. Ce relevé a été réalisé par Hélène Carles, Jean-Paul Chauveau, Yan Greub, Thomas Städtler, David Trotter, Paul Videsott et nous-même, en nous partageant les différents volumes de la *Revue* ainsi que Giovanni Palumbo qui s'est chargé de la *Zeitschrift*. Le plus gros travail a été effectué par Thomas Städtler, par hasard au début – les fascicules qui lui revenaient (1996-2000) étaient particulièrement riches en régionalismes –, par décision ensuite, puisqu'il a généreusement accepté de traiter cette matière qu'il aurait pu répartir parmi le groupe de travail. Pour chaque lexème de ce relevé, chacun d'entre nous a opéré une vérification systématique de la lexicographie de l'ancienne langue, puis a intégré une lemmatisation sur la base du DEAF et parfois du DMF et enfin a ajouté des renvois au FEW pour pouvoir préciser éventuellement les indications géo-linguistiques. Après une première harmonisation de cet inventaire par Jan Reinhardt, puis par Myriam Bergeron-Maguire, il a été distribué aux participants du colloque en septembre 2015.

Suite au colloque, Gilles Roques a vérifié intégralement l'inventaire dans cet état, en prenant en considération les apports des différentes conférences et en relevant systématiquement les lemmes du DMF. Puis, il a ajouté les lexèmes traités dans son

doctorat d'État, dans ses articles publiés en dehors de la *Revue* et dans ses comptes rendus de la *Revue critique*. Enfin, Dumitru Kihai et Myriam Bergeron ont relevé les régionalismes oïliques continentaux traités dans les contributions au présent volume (à l'exception des lexèmes attestés uniquement en franco-italien).

Nous avons également intégré dans l'inventaire les régionalismes explicitement marqués comme tels dans le DMF – identifiés par Pascale Renders – et dans le DEAF – extraits par Sabine Tittel, Stephen Dörr et Marcus Husar. Dans le cas du DEAF, nous avons renoncé aux très nombreuses entrées anglo-normandes (ca 2000 régionalismes lexicaux), pour lesquels l'*Anglo-Norman Dictionary* représente une référence bien plus complète que ne pourrait l'être le présent inventaire. Nous avons également omis les entrées franco-italiennes (ca 430 mots), judéo-françaises (ca 100 mots) et lexèmes d'Outre-mer (dont le faible nombre de seulement trois entrées est surprenant)¹.

Dans ce nouvel état, l'inventaire a été homogénéisé et harmonisé de manière plus ciblée par Dumitru Kihai, Myriam Bergeron et nous-même et revu une nouvelle fois intégralement par Gilles Roques. Myriam Bergeron a ensuite introduit les renvois internes et renseigné les renvois au FEW qui étaient encore manquants. Après la mise en page par D. Kihai, Jean-Paul Chauveau a également relu cet inventaire avant la présente publication.

2. Nature des données

L'inventaire comporte :

- tous les mots français médiévaux que Gilles Roques a identifiés à travers les quarante dernières années comme régionaux à un moment de leur trajectoire diachronique et qu'il considère encore aujourd'hui comme régionaux ou, au moins, comme probablement régionaux ;
- tous les régionalismes oïliques du présent volume à l'exception des mots d'Outre-mer (traités par Laura Minervini) et des mots franco-italiens (traités par Fabio Zinelli) ;
- tous les lexèmes marqués comme 'régionaux' dans le DMF et le DEAF.

En termes chiffrés, l'inventaire comporte au total environ 2800 lexèmes différents dont l'identification repose sur un peu plus de 4000 entrées-sources. Ces dernières peuvent donc correspondre à un compte rendu ou à un article de Gilles Roques, à une entrée dans sa thèse, à un mot traité dans le présent volume ou à une entrée dans le DMF ou le DEAF. Sur les 2800 lexèmes réunis :

¹ Si les régionalismes du DMF ne se recoupent que partiellement avec ceux identifiés par Gilles Roques (cf. *ici*, 10, 26 et 93sq.), ils répondent néanmoins à une typologie ou physionomie semblable. En revanche, les régionalismes du DEAF^{pré} – parmi lesquels les lettres A-, B-, C-, D- et E- n'ont pas encore pu être pris en considération – correspondent le plus souvent à des emprunts voire à des xénismes et des lexèmes très rarement attestés (et dont la distribution peut par conséquent paraître régionale).

- un peu plus de 1400 sont des régionalismes identifiés par Gilles Roques²;
- un peu moins de 200 ont été ajoutés par le présent volume³;
- les données du DMF ajoutent *ca* 900 lexèmes ultérieurs⁴, celles du DEAF *ca* 300⁵.

De manière plus générale, l'inventaire regroupe donc de manière systématique les résultats apportés par les travaux de Gilles Roques, au moins du point de vue de la nomenclature. Étant donné que cette partie centrale de l'inventaire a été intégralement revue autant par lui que par d'autres collègues, nous la considérons comme relativement fiable. Il y aura peut-être deux ou trois pour cent des lexèmes retenus ici qui s'avéreront dans la recherche future comme faisant partie à tout moment du français général, mais pas plus: nous sommes convaincu que la quasi-totalité de ces formes a connu, au moins pendant une partie de leur existence en français, une restriction diatopique reconnaissable. Cela vaut également pour les régionalismes relevés par les auteurs du présent volume, qui ont d'ailleurs été revus, eux-aussi, intégralement par Gilles Roques lors d'une révision finale. Ici, le relevé n'est donc pas systématique – il suit chaque fois la logique argumentative des différentes contributions –, mais il est également sûr. En revanche, les lexèmes marqués comme régionaux dans le DMF et dans le DEAF correspondent, certes, à une opération de type systématique – il s'agit de *toutes* les entrées pertinentes pour notre interrogation –, mais le choix des mots et leur localisation n'ont pas été soumis à une évaluation ultérieure: nous les avons intégrés pour donner une idée de l'état actuel de la recherche lexicographique, sans prendre position sur le bien-fondé des données. En effet, il est aisé de constater un certain décalage entre les localisations proposées par le DMF et les nôtres que nous considérons comme plus précises.

3. Statut de l'inventaire

La nature de l'inventaire dans le cadre de la recherche sur la régionalité lexicale est donc partielle. Dans un certain sens, il s'agit bien d'une 'liste Roques', comme l'appellent certains des auteurs du présent volume. Elle ne comporte pas les nombreux régionalismes identifiés par Takeshi Matsumura, Albert Henry, Olivier Collet et tant d'autres qui ont relevé ci et là des lexèmes à diffusion régionale.

² Ce chiffre repose précisément sur 1612 formes relevées dans des comptes rendus [1447 dans la *RLiR*, 136 dans la *ZrP*, 29 dans la *RevCrit*], 473 dans RoquesRég et 194 dans divers articles: 2279 entrées-sources fournissent donc en tout 1400 lexèmes, puisque certains lexèmes ont été mentionnés par Roques en divers lieux.

³ En tout, 270 entrées-sources.

⁴ En tout, nous avons intégré 1240 entrées-sources du DMF dont 350 se recourent avec d'autres entrées de l'inventaire (= 28%), mais seulement 11 avec le DEAF.

⁵ L'inventaire comporte 315 renvois au DEAF dont très peu se recourent avec le DMF (cf. note antérieure), encore moins avec les autres entrées de l'inventaire; de toute évidence le marquage de 'régional' du DEAF est très partiel.

Voici le commentaire de Gilles Roques après sa révision de l'inventaire :

«Ce dossier contient un index des mots régionaux du Moyen Âge traités dans ma thèse, dans mes articles et dans mes comptes rendus. J'ai réexaminé sommairement mes informations, sans les modifier en profondeur, me bornant à éliminer ce qui n'était plus défendable.

Je ne prétends pas présenter un inventaire complet des mots régionaux. En particulier, dans ma thèse j'ai limité le nombre de mots évidemment régionaux, notamment picards, dont la discussion sur leur régionalité ne dépassait pas, au moins dans un premier temps, la pure et simple constatation. Un logiciel d'ordinateur peut maintenant parfaitement opérer le tri nécessaire dans les matériaux lexicaux. On se souviendra que ma thèse a été construite dans les années 1970.

Il faut savoir que les résultats obtenus sont des hypothèses qui demandent toujours vérification et approfondissement. En la matière, il faut se garder de trop d'assurance comme de trop de scepticisme. Il est indispensable d'avoir une vision globale sur l'histoire de chacun des mots et de chacune des familles de mots. Les types de régionalismes sont infiniment variés, selon les régions, selon les textes, selon les époques, selon aussi le nombre d'attestations réunies. Dans l'étude, on se défiera des étiquettes trop simples et des cloisons trop étanches. Chaque région est naturellement sensible à des influences extérieures qui se manifestent par le voisinage ou le prestige culturel, social, économique, politique.

Quant aux régionalismes indiqués par le DMF, je me suis vite aperçu que les matériaux n'étaient pas comparables. Dans le cadre du DMF, il n'est possible de poser une hypothèse sur la régionalité d'un mot que si ce mot et sa famille apparaissent pour la première fois dans cette période. Pour les mots plus anciens, il faut se livrer à l'étude des attestations en ancien français, comme je l'ai fait dans mes travaux. Aussi, dans ces cas, le DMF est crédible lorsqu'il indique une source critique ; il le fait parfois, mais pas systématiquement, et d'autre part le FEW, rédigé il y a plus de 60 ans, n'offre pas toutes les garanties scientifiques requises. Et même pour les mots dont les familles naissent dans la période du moyen français, il faut bien souvent, pour décider d'une possible régionalité, envisager leur destinée ultérieure dans la langue, y compris naturellement dans les patois. »

Gilles Roques souligne notamment le fait essentiel que la trajectoire d'un mot peut être régionale pendant une période donnée, mais qu'elle ne l'est pas nécessairement à tout moment de son existence (cf. aussi *ici*, 5 et 28sq.). Il rappelle également les difficultés empiriques et épistémologiques dans le traitement de la matière et le caractère partiel du relevé par rapport à la réalité de la langue ancienne. D'après notre évaluation approximative, l'inventaire réunit peut-être 25 ou 30% des régionalismes lexicaux que l'on pourrait identifier dans les textes médiévaux du domaine oïlique continental (cf. *ici*, 27) : ce n'est pas rien, mais ce n'est pas non plus, et de loin, tout.

Notre inventaire se veut être ainsi un pas préparatoire pour une meilleure intégration de la dimension régionale dans les dictionnaires électroniques de l'ancienne langue (cf. *ib.*). Par ailleurs, il aidera certainement les chercheurs et éditeurs de textes dans l'interprétation des formes qu'il comporte et aussi dans une identification plus appropriée de nouveaux régionalismes : une fois cernés le degré et la nature de la régionalité présente dans un texte donné à l'aide de quelques exemples, l'on est guidé dans l'approfondissement de cette recherche. L'utilité de l'inventaire réside ainsi dans son rôle d'orientation dans l'identification des régionalismes.

4. Structure de l'inventaire

L'inventaire comporte :

- les LEXÈMES relevés par Roques, le DMF ou le DEAF et les auteurs du présent volume,
- une DÉFINITION MORPHOLOGIQUE, une ÉQUIVALENCE SÉMANTIQUE ainsi que le LEMME correspondant (ce dernier paraît en première position ; l'inventaire est par conséquent structuré d'après l'ordre alphabétique des lemmes) ;
- les RÉFÉRENCES ou 'entrées-sources' (volume de la *Revue* ou de la *Zeitschrift* ; article de Roques d'après sa bibliographie, *ici* 455-462 ; RoquesRég ; renvoi à la page du présent volume ; DMF ou DEAF),
- les indications des TEXTES-SOURCES (*ici*, comme partout ailleurs, les abréviations sont celles du DEAF ou du FEW) et leur datation,
- l'EXTENSION RÉGIONALE supposée des lexèmes ainsi que
- leur ÉTYMON (avec un renvoi au FEW qui a notamment exploité l'ALF et fournit une vision synthétique de la diffusion des mots dans les dialectes modernes).

Voici la présentation succincte des différentes colonnes :

lemme	la lemmatisation suit la tradition lexicographique (DMF, DEAF, le cas échéant d'autres dictionnaires) ; v. <i>infra</i> pour l'explication détaillée
lexème	formes relevées dans les textes-sources
déf. morph	catégorie grammaticale du lexème
sens	équivalence brève en fr. mod., essentiellement sous la forme fournie par la source (si le sens est renseigné) ou d'après FEW
référence	forme du renvoi : RLiR/ZrP <vol.>, <page> / RoquesRég <page> / «DMF» / «DEAF» / <auteur de la contribution dans le présent volume>, <i>ici</i> <page> nous avons placé ici également certaines références complémentaires (entre parenthèses après une flèche de renvoi →)
texte-source	les textes sont cités d'après le sigle du DEAF (sinon par une forme abrégée permettant de reconnaître le texte)
dates (texte, ms)	date approximative du texte-source et du/des manuscrits d'après les indications de Gilles Roques ou du <i>Complément</i> du DEAF ; quand la date du manuscrit est relativement proche de celle du texte (moins d'un demi-siècle), nous avons parfois omis cette indication pour des raisons d'espace
localisation proposée	la localisation des lexèmes en question (non pas : des textes cités) repose sur les résultats et la révision de Gilles Roques et s'appuie sur la lexicographie de l'ancienne langue
FEW	renvoi au FEW (vol., page, étymon, mais sans l'indication de la langue d'origine, toujours pour des raisons d'espace), exceptionnellement à d'autres dictionnaires ; le signe Ø indique que le lexème manque dans FEW dans le lieu indiqué

Puisque l'ordre alphabétique de la liste est celui du lemme et non celui du lexème relevé, nous avons intégré des renvois internes. Les renvois interviennent quand le décalage alphabétique entre lexème et lemme dépasse quatre ou cinq positions dans la liste (par ex. *acanter* → *chant'*)⁶.

La *syntaxe des lemmes* prévoit différents cas de figure :

lemme	aatine aatir : aatine
-------	--------------------------

Dans le cas le plus simple, nous avons indiqué d'abord le lemme du DMF, souvent très proche de la forme du lexème relevé, puis, en-dessous, celui du DEAF. Les lemmes du DEAF étant souvent doubles (lemme et sous-lemme), nous avons indiqué les deux parties (d'abord le lemme général [*aatir*], puis, après un double-point, le sous-lemme correspondant à un dérivé [*aatine*])⁷. Dans ce cas de figure, l'indication explicite des deux dictionnaires n'est pas utile (le lemme dans la première ligne est celui du DMF, le lemme dans la deuxième ligne celui du DEAF).

lemme	abaubir
-------	----------------

Dans les quelques cas où les lemmes des deux dictionnaires sont identiques, nous avons indiqué une seule fois ce lemme, mais en le marquant en gras (également sans l'indication explicite des dictionnaires).

lemme	abienner DMF
lemme	aapter DEAF apter AND
lemme	acost ² AND coste : acost

Si seul le DMF comporte le lexème, la source («DMF») est indiquée après le lemme (par ex. *abienner*). C'est également le cas quand le lemme est celui d'un autre dictionnaire de référence (par ex. *aapter*)⁸.

⁶ Dans l'ordre alphabétique, nous avons placé «y» au même endroit que «i» et les consonnes doubles (autres que «s(s)» au même endroit que les simples (sans introduire, dans ces cas, de renvois internes).

⁷ Pour les lettres A- à E- qui n'ont pas encore été réalisées pour le DEAFpré, nous avons pu utiliser la liste préliminaire établie très aimablement par Stephen Dörr.

⁸ AND = Anglo-Norman Dictionary / DFM = Dictionnaire du français médiéval (T. Matsumura) / Hu = Huguet / Gdf = Godefroy / GdfC = Godefroy Complément / TL = Tobler-Lommatzsch / TLF = Trésor de la langue française.

Une exception: dans les cas de lemmes doubles du DEAF, la syntaxe du type « mot de base : dérivé » (par ex. *coste* : *acoste*) est univoque et nous avons renoncé à l'indication explicite « DEAF ».

Notons que la mention du TL implique en principe celle d'un article du DEAF_{pré} (rédigé ou en cours de rédaction) puisque ces derniers suivent, pour l'essentiel, les lemmes du TL.

lemme	afesteaux n.r.
-------	----------------

Très rarement, nous n'avons pu renvoyer à aucun des dictionnaires de référence: l'indication du lemme est alors suivie par l'indication « n.r. » [= non renseigné dans la lexicographie].

lemme	<i>achasser</i>
référence	DMF

Les entrées-sources qui reposent uniquement sur le DMF ou le DEAF sont placées en italiques pour marquer leur statut différent dans le cadre de l'inventaire (par ex. *achasser*). Le lemme n'est alors suivi d'aucun sigle de dictionnaire et le dictionnaire-source est indiqué dans la colonne 'référence'.

lemme	<i>ajojant</i> [= sous-lemme du DEAF]
lexème	<i>jaiant</i> [= lemme (général) du DEAF]
référence	DEAF

Puisque les sous-lemmes du DEAF sont plus pertinents dans le présent inventaire que les lemmes, nous avons exceptionnellement interverti ici le lemme et le sous-lemme, en plaçant le sous-lemme du DEAF dans la colonne « lemme », le lemme dans la colonne « lexème » (par ex. *ajojant* // *jaiant*): c'est une rupture de la syntaxe des lemmes, mais elle est utile pour l'orientation dans l'inventaire.

Nous ne nous prononçons pas sur la validité des lexèmes marqués comme régionaux dans le DMF et le DEAF. Par conséquent, nous ne sommes pas intervenus dans les indications géolinguistiques, qui sont alors celles des dictionnaires en question (exceptionnellement, nous avons fondu les indications du DMF avec les nôtres quand elles étaient identiques).

Nous n'avons pas non plus ajouté de renvois au FEW si celui-ci n'était pas renseigné d'emblée (ce qui est le cas, parfois, pour le DMF). Nous avons toutefois fondu

dans la dernière colonne les renvois au FEW quand un même lexème était traité dans le DMF ou le DEAF *et* dans notre propre relevé (par ex. *abasseur*).

Ici, comme dans tous les autres cas de figure, nous avons fondu dans la mesure du possible des cellules comportant une information identique pour alléger optiquement l'inventaire.

Nous espérons que cet inventaire, résultat de plusieurs centaines d'heures de travail investies par une douzaine de personnes à travers dix-huit mois, et quintessence des efforts de Gilles Roques tout au long de sa carrière, puisse être utile à la recherche philologique et linguistique et qu'il puisse avoir quelque influence sur les voies de la lexicographie de demain.

Martin GLESSGEN